



SAICA PAPER
France



Dossier de demande d'autorisation environnementale – Site de Nogent-sur-Seine (10)

Projet de Centrale de valorisation énergétique à partir de biomasse

PJ n°72 – Mesures pour limiter la consommation d'énergie



Septembre 2022

Certification ISO 50 001

Le site est ISO 50 001 et dispose donc d'un système de management de l'efficacité énergétique (SM2E) adapté.

Valorisation de la chaleur

Comme indiqué en [PJ n°71](#) :

- L'objectif du projet de Centrale de valorisation énergétique est de récupérer la chaleur générée par la chaudière et de l'utiliser pour la production de vapeur pour les besoins de procédé de fabrication de pâte à papier.
- La mise en place d'une turbine contrepression pour la production simultanée de vapeur et d'électricité est à l'étude. Un emplacement est laissé libre sur la zone de projet.

Modification des combustibles, pour la génération de vapeur

Le projet de Centrale de valorisation énergétique va permettre de produire la vapeur pour le procédé du site à partir d'une grande partie d'énergies renouvelables, et réduire ainsi notablement la consommation en gaz naturel des chaudières existantes.

La consommation actuelle de gaz naturel est d'environ 325 GWh par an et va presque complètement disparaître avec la mise en place du projet de Centrale de valorisation énergétique. En effet, les chaudières au gaz ne fonctionneront que très peu, il est prévu une consommation future en gaz naturel d'environ 3 GWh par an.

MTD

Le projet de Centrale de valorisation énergétique mettra en œuvre les meilleures techniques disponibles du BREF ENE : efficacité énergétique (voir [PJ n°57a](#) - Analyse des MTD).